



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

en s ON O T I O N S

ÉDITO

Malgré les difficultés et l'inquiétude que nous avons eue pour nos proches, nos exploitations, nos filières, je pense que nous pouvons être fiers de la façon dont chaque Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes s'est adaptée, a trouvé des solutions techniques et humaines pour continuer ses missions et répondre aux nombreuses difficultés liées à la crise COVID 19.

Cela n'aurait pas été possible sans des Chambres départementales fortes, proches des agriculteurs, en lien avec une Chambre régionale tête de réseau, en appui aux 11 établissements de notre région.

3 faits marquants pour illustrer mon propos :

- Le nombre important de connexions web sur nos pages dédiées à l'information des agriculteurs : consignes en cas de déplacement, consignes pour les employeurs,
- les sollicitations nombreuses reçues par les Chambres départementales notamment en provenance des Préfectures départementales,
- et la cellule de crise régionale DRAAF/Conseil Régional/Chambre régionale d'agriculture qui s'est réunie deux fois par semaine pendant toute la période de crise faisant ainsi remonter les

difficultés de nos filières,

Comme vous allez le voir dans les différents articles d'En Actions, les Chambres d'agriculture ont apporté un appui sans faille aux agriculteurs. Je pense particulièrement à ceux d'entre nous qui étaient privés de leurs marchés traditionnels et pour lesquels des solutions alternatives et novatrices ont été mises en œuvre, soit en développant la vente directe, soit via des actions favorisant l'approvisionnement local des GMS. Sur tous les sujets, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires, et particulièrement la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le réseau des Chambres d'Auvergne-Rhône-Alpes a su saisir la balle au bond en termes de communication, auprès des agriculteurs d'une part mais aussi du grand public, grâce notamment aux réseaux sociaux largement investis par les Chambres d'agriculture. Mais aussi de façon plus large en démarrant une campagne de communication permettant de valoriser toutes les contributions de l'agriculture dans la vie quotidienne des citoyens d'Auvergne-Rhône-Alpes. Réseaux sociaux et chroniques radio pour un dialogue concret avec les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes !

Bonne lecture !

Gilbert GUIGNAND
Président,

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

SEPTEMBRE 2020 - N°3

SOMMAIRE

/ZOOM SUR... 5 ACTIONS
/ENSEIGNEMENTS

4-7
8

2-3 /SPÉCIAL COVID-19
Des actions innovantes



© Info agricole Rhône

SPÉCIAL COVID-19

DES ACTIONS INNOVANTES POUR LES FILIÈRES DE PROXIMITÉ ET L'AGROTOUTISME...

Devant l'urgence vécue, les Chambres d'agriculture se sont mobilisées pour venir en aide aux acteurs des filières alimentaires de proximité et de l'agrotourisme et ont assuré leurs accompagnements et la continuité de service.

La richesse du réseau a généré des ressources et initiatives multiples répercutées dans 7 grandes finalités liées aux circuits alimentaires et une transversale, sur la continuité de service.

FINALITÉ 1
Accompagner et conseiller les agriculteurs en mode « gestion de crise »

Les Chambres d'agriculture se sont déployées et organisées en mode « Gestion de crise »

- ✓ **Écouter les agriculteurs sinistrés, recenser leurs difficultés ou besoins et les guider dans la recherche et la mise en place de solutions adaptées et rapides**

FINALITÉ 3
Rendre lisible l'offre locale

Amélioration de la lisibilité de l'offre fermière et viticole locale à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes

- ✓ **Faciliter la recherche des denrées alimentaires au Grand public grâce à la construction de cartes, la géolocalisation des producteurs et la qualification des produits sur un territoire donné.**

FINALITÉ 2
Permettre aux exploitants de maîtriser et mettre en œuvre les consignes de sécurité

Accompagnement technique des exploitations agricoles à la mise en place de conditions sanitaires satisfaisantes adaptées à la réglementation

- ✓ **Lutter contre la propagation du virus dans les pratiques de commercialisation, préparer et impulser la reprise d'activités dans le contexte d'après COVID-19**

FINALITÉ 4
Contribuer au maintien ou à la réouverture des marchés de plein vent

Mobilisation active pour le maintien et/ou la réouverture des marchés de détail dans les communes

- ✓ **Garantir aux populations des approvisionnements en produits alimentaires frais et locaux durant le confinement.**

FINALITÉ 5
Mettre en relation l'offre et la demande, notamment les GMS

Mise en relation des producteurs avec les GMS pour le référencement de produits locaux

- ✓ **Proposer des débouchés alternatifs aux producteurs et viticulteurs en vente directe dont les circuits RHD et marchés ont été arrêtés**

FINALITÉ 6
Développer de nouveaux circuits, notamment les drives...

Appui au développement de nouveaux circuits / débouchés / services alternatifs

- ✓ **Favoriser l'émergence d'initiatives en organisant des échanges de producteurs entre eux et en s'impliquant concrètement dans la création de modes de commercialisation alternatifs**

FINALITÉ 7
Communiquer vers le grand public et les touristes pour préparer la reprise

Une communication renforcée de la part des producteurs vers les consommateurs et futurs touristes

- ✓ **Faire la promotion des produits fermiers et vins locaux et donner envie au grand public de (re)venir faire des activités à la ferme et dans les domaines viticoles**

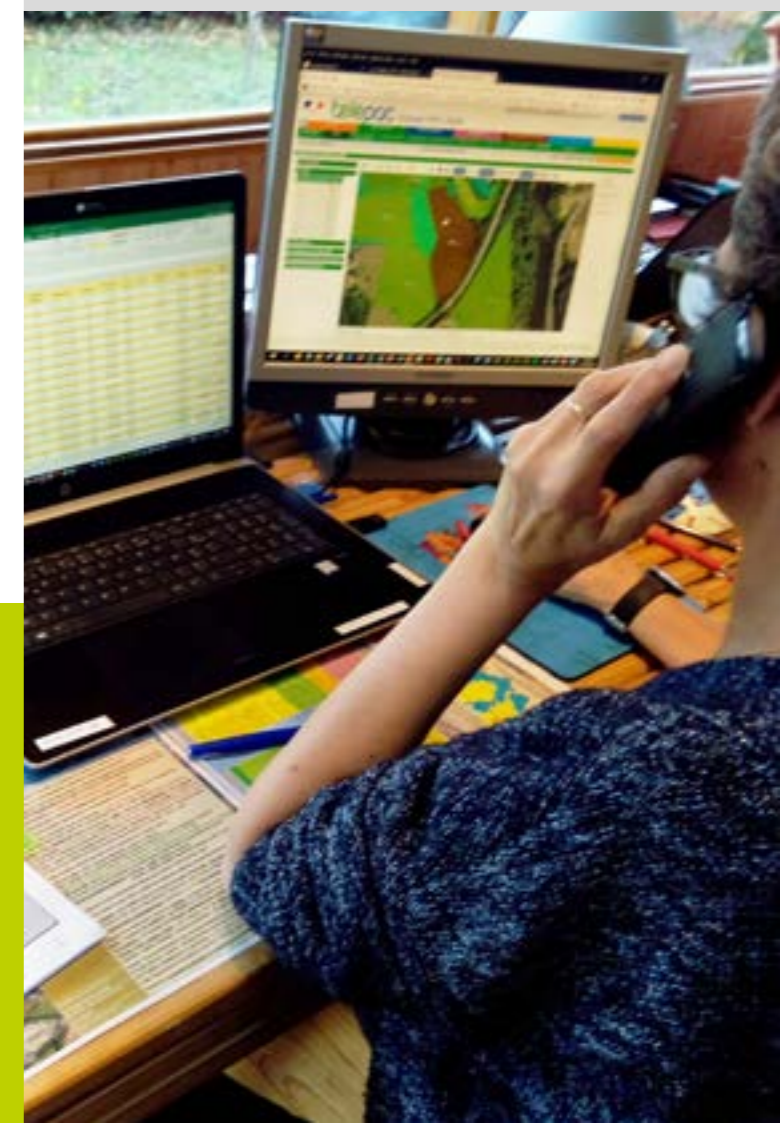
Retrouvez le détail des actions réalisées dans le cadre de finalités en consultant le document : "Alimentation de proximité, Circuits courts & Agrotourisme : le réseau des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes mobilisé pendant la crise du COVID-19" sur aura.chambres-agriculture.fr

... ET UNE CONTINUITÉ DE SERVICES POUR TOUS LES AGRICULTEURS

FINALITÉ TRANSVERSALITÉ
Assurer la continuité de service

Maintenir un accompagnement permanent et assurer la continuité des services à distance

- ✓ **Proposer de nouveaux modes de travail et de communication avec les agriculteurs, notamment via les rendez-vous en visioconférence.**



ZOOM SUR 5 ACTIONS

des Chambres d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Finalité 2 > Mettre en contact

UNE CARTE INTERACTIVE POUR METTRE EN CONTACT PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS DANS LE PUY-DE-DÔME

Dans le Puy-de-Dôme comme partout, les producteurs qui vendaient habituellement en circuits courts ont vu leurs débouchés habituels sérieusement restreints par la crise sanitaire liée au Covid-19 (fermeture des restaurants et des cantines, suppression de certains marchés, etc.).

Pour soutenir les producteurs et leur permettre de continuer à écouler leurs produits, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a construit une carte interactive permettant de localiser les différents lieux de distribution des produits fermiers : vente à la ferme, marchés ré-autorisés par dérogation préfectorale et toutes autres initiatives... L'objectif était de trouver une solution simple et rapide permettant de maintenir le lien entre agriculteurs et consommateurs, plus qu'essentiel en zone rurale.

Comment cela a fonctionné ?

Les producteurs fermiers du département qui souhaitaient apparaître sur la carte remplissaient gratuitement un questionnaire en ligne en mentionnant leurs produits disponibles ainsi que les modalités pour les acheter : prix, livraisons éventuelles, etc. Ces informations permettaient d'alimenter la carte interactive au fur et à mesure. Au total, il y a plus de 180 points de vente à la ferme qui ont été référencés gratuitement via cet outil en ligne.

Côté consommateurs, cette carte a permis aux puydômois de savoir où trouver des produits locaux près de chez eux, répondant à une véritable attente en cette période de confinement où les déplacements étaient limités.

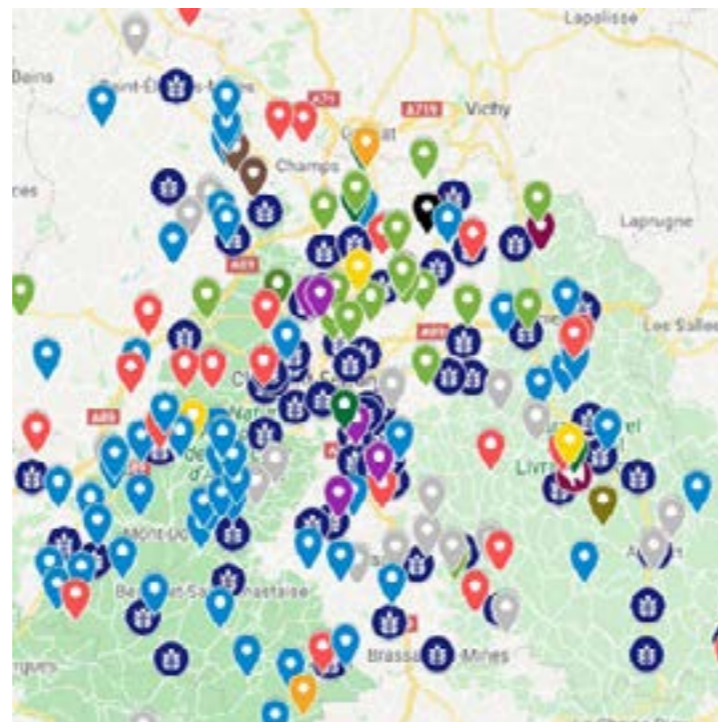
Diffusée via les canaux de communication de la Chambre d'agriculture, la carte a été largement relayée sur les réseaux sociaux et dans les médias locaux. Elle a été consultée plus de 370 000 fois !

Une productrice de fromages de chèvre figurant sur la carte de la Chambre d'agriculture a pu souligner dans un article du journal La Montagne : « Cette carte, c'est vraiment une bonne nouvelle. Beaucoup de personnes ne connaissaient pas l'exploitation, même près de ma commune. La vente a été compliquée la première semaine du confinement. Mais là ça va mieux. Il y a beaucoup d'entraide : des amis prennent des commandes pour les collègues de leur entreprise, des supermarchés nous autorisent à vendre sur leur parking ».

ET AUSSI

- Des groupes Facebook créés par la Chambre d'agriculture pour mettre en relation des producteurs et des acheteurs en vente directe. Dans l'Ain et en Ardèche, notamment.

Contact : Estelle Teyssier
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
estelle.teyssier@puy-de-dome.chambagri.fr



Finalité 5 > Relations avec les Grandes et Moyennes Surfaces

VERS UNE RELATION CONSTRUCTIVE ET DURABLE AVEC LES GMS ?

Sous l'impulsion de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, un chantier s'est ouvert pendant le confinement avec la grande et moyenne distribution locale (GMS). Objectif : mieux référencer et mettre en avant les produits agricoles savoyards pendant cette crise du Coronavirus... et après.

Tous les 15 jours, la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, la Chambre de Commerce et d'Industrie 73 ont rencontré la grande distribution pour suivre la commercialisation des productions agricoles locales dans les grandes et moyennes surfaces (GMS).

Les engagements

Dès la réunion du 8 avril, les grandes enseignes ont accepté plusieurs engagements demandés par la profession agricole :

- Le référencement rapide et simplifié par les centrales d'achat des producteurs locaux souhaitant écouler des produits.
- L'amplification du référencement direct pour les magasins indépendants.
- L'effort pour mettre en avant les produits locaux dans les magasins.

Une attention toute particulière a été portée sur les filières lait - viande et les produits de l'horticulture et de la pépinière des Savoie en forte mévente pendant le confinement.

Des modalités de contacts dédoublées

Dans un premier temps, une carte des producteurs en circuits courts a été proposée aux distributeurs pour qu'ils puissent prendre contact directement avec les exploitations. Mais une enquête auprès des producteurs a montré que moins de 30 % ont été contactés par les distributeurs dans la 1ère quinzaine de l'action.

Lors de la rencontre du 22 avril, il a été décidé d'un commun accord qu'une liste des GMS, avec le contact de l'acheteur dans chacun des magasins, serait envoyée aux producteurs qui en font la demande à la Chambre d'agriculture. Il s'agissait de permettre au producteur de prendre directement contact avec le responsable des achats.

La double démarche (transmettre la liste des producteurs de manière hebdomadaire aux magasins et transmettre aux producteurs la liste des magasins) a permis d'augmenter les prises de contacts et la circulation de l'information.

Besoin de codes-barres et de produits emballés

Lors de la 2e rencontre, les représentants de Carrefour, Leclerc, Casino, Intermarché et Système U ont fait part de facteurs qui peuvent être limitants pour le référencement en GMS : l'absence d'un code-barres qui permet la traçabilité et le conditionnement des produits. En effet, les produits sans emballage s'écoulent moins bien par peur de virus et il fallait donc que certains producteurs puissent adapter le conditionnement de leurs produits. Les services de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc ont travaillé sur ce sujet pour apporter rapidement une réponse technique aux producteurs. Les conseillers Circuits courts accompagnent les producteurs qui rencontreraient des problèmes de référencement. Par exemple, en favorisant la mise en place des systèmes de code-barres EAN 13.

Chiffres à l'appui

Les enseignes engagées dans la démarche et toutes volontaires, ont fourni à la Préfecture des éléments quantitatifs sur la dynamique de référencement des producteurs et des produits locaux. Ces données collectées par l'Etat ont permis d'apprécier l'effort des magasins, des producteurs et l'adhésion des clients pour soutenir le « consommer local ».

Une cinquantaine de producteurs ont participé à la démarche de mise en lien avec les GMS. Certains ont pu écouler une partie de leur production et envisager de nouvelles relations commerciales. Système U a pu référencer 50 producteurs supplémentaires. Intermarché a augmenté de 13% le nombre de producteurs. Sept nouveaux partenariats ont été conclus chez Carrefour...

Cédric Laboret, Président de la Chambre d'agriculture, précise : « Des opportunités sont là pour les producteurs des Savoie, c'est le signe d'un engagement fort et nous espérons maintenant une relation durable avec les distributeurs. Nous voulons des actes concrets, et de notre côté, nous continuons à accompagner les producteurs des Savoie dans leur travail de commercialisation ».

Contact : Claire Bon
Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
claire.bon@smb.chambagri.fr





Finalité 6 > Proposer une nouvelle offre aux consommateurs

MON PANIER DRÔMOIS : L'OUVERTURE D'UN DRIVE FERMIER

Pendant le confinement, en raison de la crise sanitaire Covid-19, les exploitations agricoles se sont adaptées avec l'aide des différents acteurs du territoire et de la Chambre d'agriculture afin de faire découvrir et redécouvrir les circuits courts aux consommateurs. Ainsi, de belles actions sont nées dans un but de renforcer le lien consommateur - agriculteur.

Dans ce billet, nous vous partageons une de ces initiatives. C'est l'histoire de 21 agriculteurs-trices drômois et ardéchois qui se sont regroupés pour former Mon Panier Drômois. En partenariat avec Bienvenue à la ferme en Drôme et la Chambre d'Agriculture de la Drôme, Antoine, Claire, Frédéric et 18 autres producteurs ont lancé le 25 mai 2020 leur site internet de commandes de produits fermiers. Avec paiement sécurisé en ligne ! Sur Mon Panier Drômois, 280 références de produits sont disponibles et à déposer directement dans votre panier virtuel pour une dégustation prochaine ; qui elle, est bien réelle. Des courses complètes en produits fermiers et locaux sur un site unique en 5 minutes ! La commande peut être passée 7 jours / 7 avant dimanche minuit pour la semaine suivante sur le site www.monpanierdromois.fr. Alors, vous serez livré dans votre point de retrait préféré, par exemple, à la ferme Valla à Saint Marcel-les-Valence ou bien dans une de nos boulangeries partenaires sur Valence, Bourg-les-Valence ou Romans-sur-Isère. Ou bien optez pour la livraison à domicile en véhicule électrique (à condition d'être domicilié dans la plaine de Valence !

Le réseau Bienvenue à la ferme et la Chambre d'agriculture ont porté cette initiative qui permet de :

- rémunérer justement les producteurs qui fixent leurs prix et assurer le maintien du maximum de valeur ajoutée sur les fermes ;
- rendre facile d'accès les produits locaux des fermes drômoises et ardéchoises ;
- renforcer le lien consommateur/agriculteur via une communication spécifique.

Nous avons participé à la recherche d'un outil adapté, assuré la coordination entre les différents acteurs, aidé au démarchage de points retraits (plusieurs boulangeries et entreprises sur Valence, Bourg Les Valence et Romans), formalisé les contrats et partenariats, cela dans un délai d'1 mois.

Pour la rentrée de septembre, l'objectif est de proposer une gamme plus large en viande, d'interroger les consommateurs pour adapter au mieux l'outil à la demande et de démarcher des entreprises partenaires pour rejoindre l'initiative.

Contact : Mathilde Goetz
Chambre d'agriculture de la Drôme
mathilde.goetz@drome.chambagri.fr

ET AUSSI

- Naissance d'un nouveau drive fermier dans le Puy de Dôme
- Et une activité intense pour les 2 drives existant depuis plusieurs années, dans le Cantal et en Haute-Savoie,

Finalité 6 > Développer les ventes à distance

ACCOMPAGNEMENT DES VITICULTEURS DANS LA VENTE DE LEURS PRODUITS

Face à l'annulation de salons des vins, à la baisse des ventes aux professionnels (restaurateurs, cavistes,...) et l'arrêt des exportations, beaucoup de viticulteurs ont subi une chute de leurs ventes de vin. Deux travaux ont été menés pour les aider : l'expertise de plateformes de vente en ligne pour favoriser les ventes à distance et 2 webinaires sur les solutions à mettre en place.

Beaucoup de viticulteurs n'ont pas encore de site de paiement en ligne qui favorise les achats à distance en garantissant les gestes barrières. Le confinement empêchant les déplacements, il était indispensable de s'équiper de cet outil. Cependant face au nombre de sollicitations des différentes entreprises et à la diversité de leurs offres, il apparaissait indispensable de clarifier leur proposition et permettre aux viticulteurs de choisir l'outil le plus adapté entre un simple outil technique de paiement en ligne jusqu'à un service de mise en relation qui assure l'action commerciale. Un tableau comparatif de l'offre a été réalisé et proposé dans nos flashes covid et synthétisé dans une vidéo de 3 min pour donner les premières clefs de compréhension.

En parallèle, en partenariat avec l'ODG des vins du Beaujolais et avec le financement du département du Rhône, nous avons proposé 2 webinaires d'une heure sous forme d'échanges avec les viticulteurs. Deux thématiques ont été abordées : comment reprendre contact avec ses clients perdus suite à l'annulation de salons et adapter ses ventes au caveau pour miser sur l'œnotourisme. Ces 2 webinaires ont été synthétisés dans 2 vidéos de 2 à 3 min afin de permettre à tous les viticulteurs de visualiser rapidement les points importants à retenir.

Contact : Axelle Verniol
Chambre d'agriculture du Rhône
axelle.verniol@rhone.chambagri.fr



PAC 2020 : UN CHALLENGE NUMÉRIQUE RÉUSSI PAR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE LA RÉGION

Le 27 mars 2020, 10h23 à la Chambre d'agriculture de Haute-Loire...

- [Driiiiing !!!!!] Chambre d'agriculture, Bonjour !

- Oui, bonjour, j'appelle pour mon dossier PAC. Comment va-t-on faire cette année avec le confinement ??? Est-ce que vous allez pouvoir faire notre dossier à temps ?

- Ne vous inquiétez pas, nous nous sommes organisés pour vous accompagner dès l'ouverture de Télépac, quoi qu'il arrive. Si vous avez un ordinateur, une connexion internet et que vous savez ouvrir un mail, je vous propose qu'on fasse votre dossier "à distance". Nous aborderons ensemble les différentes étapes de votre déclaration. Vous suivrez sur votre écran ce que je ferai sur votre dossier depuis mon ordinateur. La seule différence avec nos rendez-vous habituels c'est que je ne verrai pas votre doigt sur mon écran [rires] ! [...]

Six semaines plus tard, au 15 mai, 75% des dossiers PAC étaient déposés sur Télépac ! Alors que de prime abord il semblait impossible de réaliser massivement des dossiers sans rencontrer les exploitants (problèmes de connexion internet, dossiers complexes, exploitants peu à l'aise avec l'informatique...), ce sont finalement plus de 50% des 1480 déclarations réalisées par la Chambre d'agriculture de Haute-Loire qui ont été traitées à distance ! En dématérialisant au maximum, en connaissant bien le terrain et les exploitants, les Chambres d'agriculture ont fait la preuve de leur capacité à réagir, à s'adapter, à s'organiser, à se mobiliser et à inventer de nouvelles modalités d'accompagnement.

Certains agriculteurs, un peu perplexes au début à l'idée d'utiliser une technologie qui leur est peu familière, ont découvert qu'ils en étaient tout à fait capables ! Une expérience gratifiante pour eux donc, doublée du "confort" de rester chez soi... Selon bon nombre d'entre eux, une expérience à renouveler !

Pour autant, les déclarations PAC ne se prêtant pas à un accompagnement à distance n'ont pas été laissées pour compte. Dès la fin du mois d'avril, diverses mesures "sanitaires" étaient prises pour permettre l'accueil du public dans le cadre de rendez-vous en présentiel avec les conseillers : locaux dédiés permettant de garantir le respect des règles de distanciation, mise en place de parois en plexiglas, mise à disposition de masques, gel hydro-alcoolique... On peut noter que le nombre global de dossiers réalisé est équivalent aux années précédentes.

Au final, une expérience riche d'enseignements pour les Chambres d'agriculture qui ont d'abord eu à cœur de rassurer leurs clients et qui ont su se réinventer pour assurer la continuité et la qualité de leurs services.

Contact : Sophie Dumas
Chambre d'agriculture de Haute-Loire

QUE PEUT-ON RETENIR ?

Il est sans doute encore un peu tôt pour tirer tous les enseignements de cette période si particulière que nous avons vécue lors de ce confinement.

Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà identifier quelques tendances :

- Après le vent de panique des premières semaines, la grande majorité des filières agricoles et agro-alimentaires ont su s'adapter et trouver des solutions. Notre secteur d'activité considéré souvent comme peu enclin aux changements a fait preuve d'agilité et d'innovation dans un contexte renforçant de fait le pouvoir de la grande distribution. Cette réactivité a favorisé l'image positive de l'agriculture aux yeux de nos compatriotes. De nouveaux enjeux sont apparus ou plutôt réapparus : souveraineté alimentaire, relocalisation de la production, fonction nourricière de l'agriculture, besoins de proximité, accès à la restauration hors domicile collective (RHD), agriculture créatrice d'emplois...
- Cette période particulière a également mis en avant les fragilités de certaines de nos productions régionales. La disparition des rayons traditionnels, l'arrêt de la restauration, la montée en puissance des drives, le resserrement des référencements ont agi comme des révélateurs, un véritable « effet loupe », un « crash test ». Loin d'une attitude défaitiste, il s'agit d'analyser et naturellement de tirer les conclusions de ces bouleversements : élargissement des gammes, innovation produits, référencements en drive, e-commerce, distribution de proximité, approche territoriale, simplification de la législation... De nombreux chantiers nous attendent.
- Certes le « monde d'après » ressemble beaucoup « au monde d'avant », mais il n'est pas interdit de penser que cette crise sanitaire aura des répercussions positives et durables. La reconnaissance de l'agriculture comme un secteur prioritaire voire stratégique renforce notre positionnement. Les négociations du budget européen en cours, les orientations de la PAC seront à ce titre des éléments essentiels dans la réaffirmation de notre souveraineté alimentaire. De même certains dispositifs législatifs pourraient être amenés à évoluer : règles de marché public... Enfin, la nécessaire relocalisation de notre agriculture interroge sur le bienfondé de nos accords internationaux en cours ou à venir (OMC, bilatéraux..)
- Le maillage territorial de notre réseau et sa proximité avec les agriculteurs, sa réactivité, sa force partenariale doivent conduire les Chambres d'agriculture à réaffirmer leur rôle moteur et central du monde agricole. Les actions menées à tous les niveaux démontrent nos savoir-faire et notre capacité à répondre à des situations d'urgence. Il s'agit de capitaliser cette reconnaissance tant auprès des pouvoirs Publics que de nos partenaires.

Les mois à venir vont sans aucun doute apporter leurs lots d'incertitudes, de remise en question. Mais nous avons appris lors de cette crise sanitaire à être force de propositions et de solutions afin d'accompagner nos agriculteurs et plus largement nos filières, nos territoires dans leurs projets d'avenir.

Contact : Jean-François Ponsot

Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes
jean-francois.ponsot@aura.chambagri.fr




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

www.aura.chambres-agriculture.fr

Directeur de publication : Alain COQUEMER
Rédaction : **Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes**

Septembre 2020 - Tout droit réservé - ©CsAAURA - Information Agricole du Rhône 123RF/Stevanovicigor